

LA LIBERTÉ

ORGANE OUVRIER, PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS-VILLE:
Trois mois \$ 0.60
CASILLA CORREO 759

Communications, Correspondance et Abonnements:
CASILLA CORREO N° 759

ABONNEMENTS-PROVINCE:
Trois mois \$ 0.60
CASILLA CORREO 759

BUENOS AIRES, 26 Août 1894.

AUTONOMIE ET SOLIDARITE

(Suite et fin).

L'autonomie dans les groupements, la solidarité dans les intérêts, avon-nous dit, telles sont, selon nous, les bases de la société anarchique, autrement dit, de la société future; bases qui sont les lois naturelles des deux grands règnes animal et végétal et que l'homme, pour les avoir oubliées, quoique se trouvant le plus élevé dans l'échelle des êtres par sa supériorité intellectuelle sur les autres espèces et qui, par conséquent, aurait dû être le premier à profiter des avantages qu'elles peuvent donner, se trouve au contraire le plus malheureux, le plus esclave, c'est-à-dire que de l'harmonie qui aurait dû résulter de cette supériorité, il en est, au contraire résulté une lutte continuelle avec ses semblables, parce que les individus qui par leur intelligence auraient pu conduire la société dans cette voie s'étant laissés dominer par l'orgueil, la vanité et l'ambition, l'ont conduite dans une voie contraire.

L'application de ces principes d'autonomie et de liberté semble impossible à nombre d'individus parce qu'ils ont toujours vu dans l'Etat un principe régulateur indispensable au bon fonctionnement de la société; ils ne se sont jamais donné la peine de réfléchir le pourquoi un Etat et quel était son rôle dans la société; ils n'ont jamais examiné avec impartialité quelle est son utilité et qu'elles étaient les causes de son existence; ils n'ont jamais vu que l'action prépondérante des gouvernements sur la société a toujours été contraire aux intérêts des dites sociétés pour cette raison bien simple que la corrélation d'intérêt que l'on dit exister est au contraire un antagonisme qui les a maintenus et qui les maintiendra en lutte jusqu'au jour où les gouvernements auront disparu pour faire place à la libre entente; ils n'ont jamais vu que la forme gouver-

nementale est née de cet antagonisme, de l'inégalité parmi les hommes, et que l'Etat n'a sa raison d'être qu'autant que cet antagonisme; cette inégalité existe; ils n'ont jamais pu comprendre dans ces conditions que si nous voulons être libres il faut que l'Etat disparaisse avec tous ses rouages, et que si au contraire nous admettons qu'il nous soit impossible de nous passer de l'Etat, nous devons admettre la misère et l'esclavage, puisqu'il est né de ces deux causes, qu'il n'a fait que les développer en maintenant l'antagonisme des intérêts.

Pour que ces individus arrivent à se pénétrer de la possibilité de vivre librement, pour qu'ils sachent, qu'ils comprennent que non seulement l'Etat est inutile mais qu'il est une entrave au libre développement de la société, il faut examiner son rôle dans la société; ce n'est qu'en nous rendant compte de son inutilité que nous finissons par comprendre qu'il est nuisible, ce qui n'est pas difficile, quoique jusqu'à présent on lui a tout attribué; et comme nous le disions on l'a cru indispensable, voyons ce qui en est.

Prenons pour exemple une maison d'introduction quelconque; elle s'alimente de produits chez différents industriels européens; elle s'adresse pour cela aux représentants des dits industriels s'ils s'en trouvent sur la place; au cas contraire, aux industriels eux-mêmes, et ceci sans l'intermédiaire de l'Etat; elle paie une somme convenue à la compagnie qui lui a transmis les marchandises, sans le concours de l'Etat; elle solde ses marchandises par une entreprise particulière, telle qu'une banque, qui n'est pas l'Etat. Quand elle débite ses marchandises ou à d'autres marchands ou au public, c'est encore en dehors de l'Etat. En un mot, cette organisation concernant les transactions commerciales, soit pour le transport des marchandises d'un pays à un autre, soit du débiteur au consommateur, s'est effectuée avec une autonomie et une liberté relative, en dehors de l'Etat; quand cet Etat est intervenu c'est pour se faire payer une somme qu'il a déterminée sans même vous consulter, sous forme de droit d'entrée, et aussi sous forme de patente de ceci, ou patente de cela, d'où il en résulte une augmentation qui ne fait pas l'af-

faire du marchand et encore moins celle du public, qui devra quelquefois payer plusieurs fois la valeur du prix d'achat. Ce n'est pas que nous récriminons pour payer moins cher, mais nous cherchons à démontrer que, l'Etat intervenant dans les rapports entre les individus, non pas seulement est inutile mais nuisible, car on conviendra que s'il n'intervenait ni par les droits de douane, ni par les patentes, le consommateur y trouverait de très grands avantages.

Ce qui se passe pour un industriel se fournissant en Europe se passe pour tout autre industriel ou commerçant.

Un «estancier» qui cultive du blé ou du maïs quand il doit vendre ses produits, ne va trouver ni un député, ni un ministre, ni un magistrat, ni un policier; il ne connaît ce monde-là que parce qu'il doit donner pour chaque sac de blé ou de maïs produit une somme de, pour entretenir le budget où ils émaient, mais encore une fois on est bien forcé d'admettre que cet impôt qu'il doit payer n'a été d'aucune utilité pour faire pousser le blé et le maïs, et que le public ne constate encore l'intervention de l'Etat que pour lui payer une somme qu'il aimerait certainement mieux ne pas avoir à déboursar. Les mêmes faits se reproduisent à l'infini, depuis la puissante exploitation des mines ou des grands établissements industriels occupant des milliers d'ouvriers jusqu'à l'échope du savetier; depuis l'homme de science jusqu'au paysan, depuis celui qui extrait le fer jusqu'à celui qui fabrique une locomotive: tous, malgré la différence d'instruction et d'intelligence s'entendent, échangent leurs marchandises sans le concours du gouvernement, car c'est un des arguments favoris aux partisans de l'Etat, que les hommes tels que les paysans, particulièrement, et bon nombre d'ouvriers, ne sont pas assez intelligents pour faire leurs affaires eux-mêmes; cependant, nous voyons que dans leurs rapports avec des gens plus intelligents qu'eux ils se tirent parfaitement d'embaras, sans le concours du député ou de tout autre représentant de l'autorité; ils sont assez intelligents pour faire pousser le blé, voir même pour le vendre, c'est amplement suffisant pour ne plus

être sous la tutelle de gens qui, souvent, en connaissent moins qu'eux.

Que chacun, du reste, examine sa vie particulière, ses rapports avec ses semblables : que nous soyons avant, médecin, paysan, ouvrier, nous faisons nos travaux selon le degré de notre intelligence et de nos capacités et échangeons nos produits ou notre savoir entre nous, sans l'intervention de l'Etat; quelquefois même nous échangeons du travail contre du travail, les produits contre des produits et tout cela par des conventions au préalable librement consenties de part et d'autre, comme cela se fera dans la société que nous rêvons et que nombre d'individus ne sont pas encore arrivés à en comprendre la possibilité par une fausse conception sur la croyance à l'utilité d'un pouvoir autoritaire nécessaire à la marche de la société; croyance à l'utilité d'un pouvoir non pas pour eux, car si nous discutons avec des hommes appartenant à toutes les classes de la société, à tous les degrés de l'intelligence et du savoir, qu'ils soient médecin, avocat, négociant, manoeuvre, ouvrier, employé, etc., tous, indistinctement, nous dirons que, s'il ne s'agissait que d'eux, ils ne seraient pas d'inconvénient à se passer du gouvernement, seulement, que tous ne sont pas comme eux, qu'il faut tenir compte de l'ignorance des uns, du mauvais caractère des autres, etc. Sainte vanité! Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils font tout simplement le jeu des intriguants au pouvoir.

A propos des dernières grèves houillères et des chemins de fer du Nord-Amérique, nous lisons dans *El Desperstar*, de New-York :

EN AVANT !

Peu de pays se trouvent dans des conditions aussi favorables que celui-ci pour faire la révolution. La facilité qu'a le peuple d'acquiescer et posséder des armes, d'un côté; de l'autre, le nombre réduit de troupes dont dispose le gouvernement, sont des avantages dont ne jouissent aucune des nations de la vieille Europe. Parmi le peuple il ne manque ni privations, ni misère, ni l'envie d'un changement. De grandes et récentes épreuves ont beaucoup désillusionné le peuple; la confiance en les gouvernants en a été considérablement amoindrie. Energiques, ils ont démontré qu'ils l'étaient dans toutes les luttes qu'ils ont initié ou soutenu, luttés politiques ou économiques.

La dernière grève des mineurs nous a laissé apprécier le caractère véritablement révolutionnaire qui l'animaient, et à présent celle qui, commencée par les employés de Pullman, s'étend et se généralise par tout le pays, nous donne un aperçu de ce qu'est la situation de la grande République.

Cependant, malgré les vastes proportions de ces mouvements rebelles, nous n'en attendons pas grand chose. La note dominante, ici, c'est la discipline. discipline qui stérilise les plus grands désirs et les plus grandes volontés.

Presque tous les mouvements ouvriers ont une identique histoire. Ils débutent par les plaintes des travailleurs, et les chefs de ceux-ci, dans la crainte de perdre leur popularité, se voient forcés de les prendre en considération et décident de la grève, qui commence attaquant l'ennemi dans ses intérêts, ne respectant ni la propriété ni les vies, faisant face aux défenseurs du capitalisme; les directeurs des ouvriers demandent alors que le différent soit soumis à un arbitrage et les capitalistes, afin de sauvegarder leurs intérêts et d'éviter leur ruine, cèdent, et un arrangement presque toujours honteux pour les travailleurs survient, les chefs du mouvement ordonnent la paix et la soumission, et ce qui avait commencé en grandiose et vorace incendie, se termine en un simple feu de paille.

Malgré tout, jouer avec le feu est périlleux. A chaque nouvelle défaite, les protestations augmentent, les chefs sont applaudis lorsqu'ils font preuve d'énergie ou bien on leur reproche leur lâcheté. Les faits éduquent les ouvriers et si bien ceux-ci obéissent à leurs chefs lorsqu'ils les conduisent à la lutte, ils commencent à ne plus les écouter lorsqu'ils ordonnent la retraite.

C'est pour cela que nous disons : En avant ! en avant ! Aidons à l'extension de ces grandes grèves, efforçons-nous pour qu'elles se maintiennent dans la voie révolutionnaire, impulsions avec ardeur ces mouvements et faisons en sorte que lorsque les chefs voudront les enrayer il soit trop tard, et se voient refoulés parmi les ennemis de l'émancipation totale du peuple.

EN GREVE

Les maçons se sont déclarés en grève il y a déjà plusieurs semaines; ils demandent de travailler, 10 heures par jour au lieu de 11, 12 et même 13 heures selon les saisons. Cette réclamation, bien anodine, leur a été refusée; messieurs les entrepreneurs ont pensé—eux qui ne font rien—que de travailler du lever au coucher du soleil était sans importance pour des ouvriers.

Cette semaine nous avons assisté à une réunion des grévistes au « Prado Espagnol ». Singulière anomalie de voir tous ces hommes, qui ont pu être à même de travailler à l'édification de palais, être obligés, pour s'entendre sur quelques réclamations à formuler, de se réunir dans des baraques en planches, presque en dehors de la ville. Ils ont fait pour leurs maîtres des monuments splendides où, du haut d'une tribune commodément installée, ces maîtres décident des moyens à employer pour tirer du troupeau humain le plus possible, et ce troupeau humain pour tribune possède, lui, quelques planches à ciel ouvert; c'est de cette tribune en plein vent qu'ils s'entendent, qu'ils discutent pour s'affranchir d'une heure ou deux de travail que, jusqu'à présent, malgré la légitimité de la réforme, les patrons s'obstinent à leur refuser; légitime à plusieurs points de vue : d'abord parce que le travail qu'ils font est excessif;

en second lieu il a été suffisamment prouvé que l'on pouvait produire la même somme de travail, non pas en 10 heures comme en 12, mais en 8 heures comme en 10. Si les patrons sont trop peu intelligents pour comprendre cela, la réforme n'en n'est pas moins juste; seulement ils ne se sont même pas occupés de savoir ce qui l'était ou ne l'était pas : un maçon, dans un discours, déclara entre autres vérités que la seule raison pour laquelle les patrons s'opposaient à leur réclamation n'était qu'un caprice, rien qu'un caprice.

Et bien, oui, il a parfaitement raison, cet homme ! ce n'est qu'un caprice, rien de plus. Néanmoins, comment le conflit va-t-il se terminer ? il est difficile de le prévoir; malgré que les patrons n'aient aucune porte à supporter, ils feront tout leur possible pour ne pas accorder ce que les ouvriers leur demandent. De leur côté les grévistes, forts de leur droit, feront tout leur possible pour obtenir cette réforme.

De tous côtés des secours leur arrivent de la part des autres corporations. Car c'est dans des cas semblables que se manifestent dans toute leur force les sentiments de solidarité de ceux qui, ayant à peine pour eux, soutiennent leurs frères de misère en lutte contre leur ennemi commun, le capital. Sur la table qui leur servait de bureau il y avait une grande quantité de pains, œuvre de solidarité des boulangers, sans doute.

Espérons qu'ils réussiront dans leurs minimes réclamations, et qu'ils ne s'en tiendront pas là, car ce n'est pas à travailler 10 heures qu'ils doivent viser, mais à s'affranchir complètement de leurs exploités.

Quelqu'un qui se souviendra longtemps de la dernière grève des mineurs nord-américains c'est l'adjutant-général Tarsney, de la milice de l'Etat du Colorado.

Le général se trouvait à l'Alamo Hotel, à Colorado Springs. Lorsque peu après minuit on est allé le réveiller en lui disant que quelqu'un de Cripple Creek désirait lui parler au téléphone. Or, le général n'était pas plutôt descendu au bureau du commis de l'hôtel, où se trouvait le téléphone, qu'il était immédiatement entouré par quelques individus masqués et armés de revolvers de gros calibre, qui l'ont mis en demeure, sous peine de mort, de les suivre.

Quoique surpris, le général Tarsney, se mit à appeler au secours de toute la force de ses poumons. Mais les hommes masqués l'eurent bientôt obligé de se taire en l'étourdissant à coups de crosse de revolver sur la tête. Puis saisissant le général à bras le corps, les hommes masqués l'ont jeté dans une voiture de louage et l'ont emmené au grand galop à Austin Bluffs, en dehors de la ville. En même temps, d'autres hommes masqués qui gardaient le commis de l'hôtel et un policeman accouru aux cris du général Tarsney, ont sauté sur une autre voiture de louage et ont suivi la première.

Le policeman en a profité pour aller donner l'alarme, et plusieurs policemen

à cheval ont été expédiés aussitôt que possible dans diverses directions pour tâcher de délivrer le général. On croyait d'abord que les hommes masqués se proposaient de le lyncher. Un des policemen a retrouvé la trace des hommes masqués et est parvenu à les rejoindre à Austin Bluffs. Mais il a été entouré aussitôt par quelques-uns des hommes masqués qui l'ont obligé à se rendre et à assister ensuite au supplice qu'ils se proposaient d'infliger au général Tarsney pour avoir pris parti contre les grévistes à Cripple Creek.

Le général Tarsney a été alors déshabillé, enduit de poix des pieds à la tête, et roulé dans des plumes. Les hommes masqués lui ont conseillé alors de ne pas remettre les pieds à Colorado Springs s'il ne voulait pas courir le risque d'être lynché. Les hommes masqués ont payé scrupuleusement les cochers des voitures de louage qu'ils avaient mises à réquisition, et leur ont donné l'ordre de rentrer en ville; puis ils se sont dispersés eux-mêmes.

Il est facile de s'imaginer la gaîté qu'a causé cette nouvelle dans tout le Colorado. Le gouverneur de l'Etat, M. Waite, lorsqu'il en a été informé officiellement, ne voulait pas en croire ses oreilles. Néanmoins il a offert immédiatement une récompense de 1000 dollars pour la capture de tout individu qui y avait pris part.

La commission de la Chambre ayant modifié en certains points, pour les aggraver, les dispositions du projet du gouvernement, — que nous avons déjà publié, — voici le texte qu'elle a finalement adopté :

Article premier. — Les infractions prévues par les articles 24 et 25 de la loi du 29 juillet 1881, modifiés par la loi du 12 décembre 1893, sont délégués aux tribunaux de police correctionnelle.

Art. 2. — Sera également délégué aux tribunaux de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 à 2.000 fr. tout individu qui, en dehors des cas visés par l'article précédent, sera convaincu d'avoir, soit par provocation, soit par apologie des faits spécifiés au dit article, incité une ou plusieurs personnes à commettre soit les crimes de meurtre, de pillage, d'incendie, les crimes punis par l'article 435 du code pénal, soit le délit de vol, et aura ainsi fait acte de propagande anarchiste.

Art. 3. — La peine accessoire de la relégation pourra être prononcée contre les individus condamnés en vertu des articles 1 et 2 de la présente loi, soit à une peine supérieure à une année de prison pour les faits spécifiés aux dits articles, soit à une condamnation à la peine des travaux forcés, de la réclusion ou de plus de trois mois d'emprisonnement pour crimes ou délits de droit commun.

Art. 4. — Les individus condamnés en vertu de la présente loi seront soumis à l'emprisonnement individuel, sans qu'il puisse résulter de cette mesure une diminution de la durée de la peine.

Art. 5. — Dans les cas prévus par la présente loi et dans tous ceux où le fait incriminé a un caractère anarchiste, les

cours et les tribunaux pourront interdire, en tout ou en partie, la reproduction des débats.

Toute infraction à cette défense sera poursuivie, conformément aux prescriptions des articles 42, 43, 44 et 49 de la loi du 29 juillet 1881, et sera punie d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 1.000 à 10.000 francs.

Sera poursuivi dans les mêmes conditions et passible des mêmes peines toute publication ou divulgation de documents ou actes de procédure spécifiés à l'article 38 de la loi du 29 juillet 1881.

Vient de paraître :

¿ DONDE ESTÁ DIOS ?

poème de Miguel Rey. Se trouve en vente, au prix de 10 centavos, à l'administration de la « Question Sociale », rue Rodriguez Peña 1650, à l'imprimerie Elzeviriana, Cangallo 1191, et dans tous les kiosques de la capitale.

« LA QUESTION SOCIALE »

Revue mensuelle d'études sociales, de 32 pages, publiée en langue italienne. — Sommaire du numéro 2 qui vient de paraître : L'évolution sociale, par S. Merlino. — L'école criminelle et l'anarchie. — Combien sommes-nous ? — Victime de l'actuel système économique-social. — Au génie Satan. — La nécessité du luxe, par P. Kropotkine. — Persécutions. — La question religieuse. — Aux filles du peuple, par Ana Maria Mozzoni. — Demandes et réponses. — Origines de la richesse, par Sergio de Cosme. — La magistrature italienne jugée par l'avocat Bovio. — Galerie socialiste : biographie de Carlos Cafiero. — Consumatum est. — Conversion socialiste. — Le socialisme suivant Proudhon. — Pauvre victime. — Types qui disparaîtront. — Par misère, croquis. — Mouvement social.

La *Question sociale* paraît une fois par mois et se trouve en vente dans tous les kiosques de la capitale.

Prix de l'abonnement : (R. Argentine) trimestre, \$ 1.20. — (Extérieur) semestre, \$ 1.50 or. Payable d'avance. Le numéro séparé, \$ 0.50.

Adresser correspondance, abonnement et autre, à : « La Question Sociale », calle Rodriguez Peña 1650. Buenos Aires.

Corporations et Associations Ouvrières

Nous recevons les communications suivantes :

AUX OUVRIERS BOULANGERS :

Le comité de la Société cosmopolite de résistance et placement des ouvriers boulangers, (rue Cuyo 1327), considérant qu'une active propagande est nécessaire pour arriver à une amélioration

du sort des ouvriers; considérant que toutes les conférences faites par notre société n'ont point donné ni donneront jamais de résultat pratique aussi satisfaisant comme pourrait le faire la propagande par écrit; considérant qu'il importe à notre Société de pousser aussi énergiquement que possible les revendications des travailleurs, et que, pour cela, l'union de tous est indispensable; considérant que pour arriver à cette union une active et constante propagande écrite est nécessaire; que nous ne devons avoir de cesse que nous n'ayons conquis tous nos droits, et obtenu la suppression du travail de nuit.

Le Comité, jugeant utile la publication d'un organe défenseur des intérêts de la corporation, décide de faire paraître une feuille bi-mensuelle qui prendra pour titre : « L'Ouvrier Boulanger » et fait appel, pour le soutenir, à la coopération et solidarité de tous. Cet organe paraîtra très prochainement et insérera tous les articles, en quelque idiome que ce soit, traitant des questions économiques-sociales.

Société cosmopolite de secours mutuels et améliorations sociales des ouvriers forgerons, mécaniciens, fondeurs et annexes. Secrétariat : Ayacucho 1394. — Dimanche 26 août, à 2 heures de l'après-midi, réunion. Local : Salon de la société Union Suisse, rue San José 7. L'ordre du jour porte diverses questions à discuter. Sont invités tous les ouvriers, sociétaires ou pas sociétaires.

Les communications ouvrières doivent nous parvenir, pour être insérées, le jeudi à midi, au plus tard.

Richesse et Misère

III

LA SITUATION DES PAYSANS

(Suite.—7).

« ... Le « fattore » n'est que de passage sur la terre; à la fin de son bail il peut toujours être remplacé par un autre, qui saura offrir de meilleures conditions au propriétaire. Il n'a donc rien à ménager et il s'inquiète peu d'épuiser la population. Comme le pacha turc, il n'a qu'une chose en vue, s'enrichir le plus vite possible pour pouvoir s'en aller ensuite mener dans les villes la vie d'un gros bourgeois, électeur influent. Pour cela il presse le paysan à outrance et le fait travailler sans merci, dans les conditions qui lui rapportent à lui-même le plus fort profit avec le moins de dépenses.

« ... A ceci s'ajoutent les effets du relâchement des mœurs et des ardeurs du climat. Si dans une famille de métayers ou de simples paysans, il s'élève une jeune fille dont la beauté ait le malheur d'attirer les regards du « fattore » ou d'un de ses agents, les parents sont mis dans l'alternative de la lui livrer ou d'être évincés, chassés de la terre, réduits à un dénûment sans remède... »

« Jusqu'ici l'Italie nouvelle n'a rien fait pour porter remède aux souffrances de sa population rurale. Les révolutions politiques d'où est sortie l'unité nationale, ont plutôt, au contraire, aggravé la situation... Aussi commence-t-on à sentir dans les campagnes italiennes ce frémissement avant-coureur des grandes crises... »

Les pages qui précèdent ont été écrites en 1881; elles sont d'un écrivain « conservateur et catholique » et par conséquent plutôt porté à embellir qu'à assombrir la peinture des tristes réalités sociales. On voit d'après les détails précis qu'il nous donne, combien est atroce la situation des paysans italiens. Eh bien ! il faut se dire que presque partout c'est la même chose; presque partout le travailleur des champs est à la merci du propriétaire qui l'opprime et qui l'affame. Tous les auteurs qui ont étudié la condition de la classe rurale, sont du même avis à cet égard. Quant à moi, dans tous les pays où les hasards de la vie m'ont donné de passer, j'ai pu constater cette vérité cruelle. Mais est-ce qu'en France même, dans ce pays où les paysans passent pour être le plus heureux, nous ne voyons pas sous nos yeux un spectacle analogue à celui qui a été décrit plus haut? Est-ce que nous ne connaissons pas des millions d'êtres qui travaillent de 12 à 14 heures par jour au profit de gros bourgeois et qui n'ont guère que du pain grossier, quand ils en ont, pour toute nourriture? On ne voit pas, il est vrai, en France, des huttes en branchages et en boue, comme celles de l'Italie et des régions danubiennes, mais croit-on que les masures à une seule ouverture de nos métayers valent beaucoup mieux et n'est-il pas monstrueux que les cultivateurs qui procréent l'immense richesse agricole dont nous bénéficions soient logés, par la faute des riches accapareurs, dans des taudis sans air où pas un bourgeois aisé ne voudrait demeurer un jour et qui sont hygiéniquement pires que les casernes? — (Maisons à une seule ouverture en 1880: 259.270).

En somme, quelque soit le pays que l'on examine, on voit que la richesse monstrueuse des grands propriétaires ruraux repose sur la misère des cultivateurs.

Les personnes qui n'ont vu les paysans que dans les banlieues des grandes villes, où ils sont relativement heureux, pourront croire que nous venons de faire le tableau de situations exceptionnelles et cependant tout ce que nous avons dit est rigoureusement vrai. Mais pour ceux qui auraient quelque doute à cet égard il y a un moyen bien simple d'établir la preuve de ce que nous avançons, c'est de voir si les salaires des ouvriers agricoles leur permettent de se procurer ce qui leur est strictement nécessaire.

Nous avons vu dans l'étude sur les *Produits de la terre*, qu'il faut à un homme, annuellement, 474 kilos de substances nutritives pour se nourrir. Évaluée au prix où se payent en moyenne les aliments dans les campagnes, cette quantité représente au bas mot une somme de 120 francs.

La somme nécessaire aux dépenses d'entretien est aussi facile à évaluer.

Pour un bourgeois aisé, elle est, nous l'avons vu dans la dite étude, de 600 fr.; pour un paysan qui se donne juste le nécessaire, elle sera de 300 francs au minimum. En groupant les données précédentes, on a donc le tableau suivant :

Dépenses obligées d'un paysan :	
Nourriture.....	120 fr.
Entretien et dépenses diverses.	300 »
Total.....	420 fr.

Cette somme de 420 francs représente bien entendu le minimum des dépenses nécessaires; un paysan qui gagne cela pourra juste se payer la nourriture, les vêtements et autres objets indispensables et le combustible qu'il lui faut, mais il lui sera impossible de se procurer autre chose; en un mot, il ne souffrira pas de la faim, mais il sera pauvre. Eh bien ! ce revenu minimum que chaque paysan devrait avoir pour vivre tant bien que mal, il y a des millions de prolétaires ruraux qui ne le possèdent même pas. Cette somme de 420 francs que vous gaspillez souvent dans un seul festin, ô l'heureux de ce monde, sachez qu'une immense foule de malheureux travaillant plus de 3000 heures par année n'arrivent pas à la gagner ! Les salaires sont en effet extrêmement bas dans les campagnes: il y a un grand nombre de cultivateurs, en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Roumanie, en France, en Irlande, qui ne gagnent que 10 sous par jour en moyenne; ceux-là crévent littéralement de faim et vont nu-pieds et sans chemise. D'autres gagnent un franc par jour (365 fr. par an); ce sont encore des misérables. Un certain nombre arrivent à dépasser la somme de 420 fr., mais ces heureux là ne sont pas légion dans le monde. Ce qui prouve, en effet, que la plus grande partie de la classe rurale croupit dans la misère, c'est que, dans toute l'Europe, la moyenne générale des salaires agricoles oscille entre 1.20 et 2 fr. par jour. Il y a des régions où les cultivateurs à gages arrivent à gagner 600, 800 et 1000 fr., mais n'oublions pas que ces cultivateurs sont pour la plupart mariés, ont une famille nombreuse à entretenir et que par conséquent ceux-là aussi sont pauvres ou misérables. Si un ouvrier agricole a 3, 4 ou 5 enfants, il aura beau gagner 1000 francs par an, il ne pourra jamais couvrir avec cette somme les dépenses indispensables. Dans l'hypothèse d'une famille de 5 personnes, le père, la mère et trois enfants, (ce qui est très habituel dans les campagnes), les frais de nourriture représentent seuls 600 francs; même si la mère gagne un peu de son côté, croyez-vous que cette famille ne sera pas dans l'indigence? Et si le nombre des enfants est plus considérable? S'il y a 4, 5 ou 6 garçons ou filles en bas-âge, est-ce que ce ne sera pas la misère pour tous ?

Il ne nous est pas possible de donner d'une façon certaine le nombre des prolétaires ruraux que l'on peut considérer comme indigents ou misérables; nous croyons que leur nombre doit s'élever à 40 ou 50 millions d'individus. En tout cas on peut affirmer qu'il y a un bon tiers de la population agricole de l'Europe et des États-Unis qui gagne an-

nuellement une somme inférieure à 420 francs. C'est là un fait qui paraît tout simplement épouvantable quand on songe à ce que devrait avoir, dans l'hypothèse d'une équitable répartition des produits alimentaires et industriels, chacun de ces cultivateurs ainsi affamés.

Dans une première étude, nous avons établi en kilogrammes la quotité de cette répartition, pour les produits alimentaires; la base de notre argumentation reposant sur des données physiologiques, nous étions forcés d'adopter cette unité. Mais il y a intérêt à donner ici la valeur en francs de la production agricole que nous pourrions alors ajouter à celle des produits industriels, déjà trouvée.

(A suivre).

PETITE CORRESPONDANCE

Jean B., à Spring Valley (Illinois). — Avons reçu lettre. Envoyons journaux. Ecrivons par même courrier.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PROPAGANDE

Herrero C. E., 2 — Su compañero, 1 — Un habitante del sol, 1 — Pascual C. E., 1 — P. C., 1 — I. Z., 1 — Un inconnu, 1 — L., 0.50 — N., 0.50 — L., 1 — X., 3 — J. H. M., 1. — Total : \$ 14.
A ce jour : 557.92 \$.

BIBLIOTHÈQUE DE « LA LIBERTÉ »

MICHEL BAKOUNINE :	
Dieu et l'Etat.....	0.60
PIERRE KROPOTKINE :	
La Loi et l'Autorité.....	0.10
Le Salariat.....	0.10
L'Anarchie dans l'Évolution Socialiste.....	0.10
ELISÉE RECLUS :	
Les Produits de l'Industrie.....	0.10

Années 90-91, 91-92, 92-93 de la « Révolte », relié. — Prix : 5 \$ chaque.
Supplément littéraire, complet, deux volumes cartonnés. — Prix : 6 \$ chaque.

Faire directement les demandes par la poste : Casilla del correo 759.

LA LIBERTÉ

se trouve en vente aux kiosques des places Victoria, Monserrat, Libertad, Laval, Viamonte, Constitucion et Once de Setiembre.

Le demander également aux crieurs.